

**Le journal de la section UNSA Provence à consommer sans modération !**

**Sommaire**

- Page 1 :** Edito : bas les masques
- Page 2 :** Mesures iniques ; trompe l'œil
- Page 3 :** PPCR ; CSG
- Page 4 :** Point d'indice ; fiscalité Contrat de travail
- Page 5 :** Adhésion

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**Calendrier :**

- 14/09 :** CTDI
- 03/10 :** CTR Paris
- 04/10 :** CAPC recours du B
- 05/10 :** CAPC muts cat C
- 10/10 :** CAPC muts cat B
- 12/10 :** CAPC muts cat A
- 18/10 :** CAPC LA Inspecteurs
- 19/10 :** CAPC IR2/IR3
- 07/11 :** CAPC recours du C

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**Science sans conscience n'est que ruine de l'âme.**

**(Michel de Montaigne)**

**EDITO : Bas les masques !**

**En mai dernier nous avons échappé au pire. Les extrémistes de tous bords ont été remis à leur place; celle des battus. Encore que certains chiffres ont de quoi nous poser des questions pour l'avenir.**



Un système électoral, qui mériterait que l'on s'y penche sans parti pris, a débouché sur une stabilité politique qui a octroyé à un jeune président tous les pouvoirs pour 5 ans.

On pouvait penser qu'un vent de fraîcheur allait souffler sur nos nuques et modifier sensiblement par des réformes "osées" les inégalités que nous vivons depuis des décennies.

Les annonces de campagne ne nous disaient rien qui vaille cependant; et c'est désormais confirmé.

L'UNSA DOUANES n'a pas pour habitude de positionner et politiser son discours, mais si elle veut s'exprimer en ce début de quinquennat et vous livrer ses réflexions, elle ne peut échapper à une analyse de ce que proposent les nouveaux gouvernants.



C'est pourquoi dans cette édition vous trouverez quelques articles brefs, détaillant les mesures sociales et fiscales que le gouvernement veut nous imposer.

De la remise en place du jour de carence, à l'augmentation de la CSG et aux cadeaux faits aux nantis, il y a matière à examen et à critique.

Nous douaniers, allons comme tous les fonctionnaires payer encore une fois par bien des aspects, une politique que nous n'avons absolument pas désirée. Pour tous les douaniers percevant + de 1700€ par mois c'est la curée !

Même si le président Macron a une véritable légitimité tirée des urnes par 4 fois en avril-mai, il a déjà accumulé une certaine illégitimité par les retours négatifs, que sa politique et les mesures autoritaires qui en découlent, sont en train de générer.

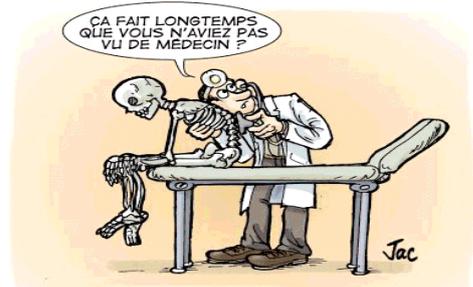
On pouvait espérer d'un président jeune une autre voie que celle traditionnelle des cadeaux aux puissants et des efforts demandés aux fonctionnaires entre autres !

La relative accalmie de l'actualité douanière nous permet de développer ainsi ce qui va résulter et ce qui se cache derrière un certain nombre de décisions fortes du gouvernement.

# Les mesures antisociales du gouvernement :

## 1/ Jour de Carence : la mesure inique de retour !

Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a annoncé cet été le rétablissement du jour de carence dans la fonction publique dès 2018. C'est une mesure Macron ! La proposition débarque tout droit des cartons de la droite, qui avait instauré un jour de carence en janvier 2012, sous le gouvernement Fillon. Arrivé au pouvoir quelques mois plus tard, François Hollande s'est empressé d'annoncer sa suppression. Elle sera votée en 2013, effective en 2014. **Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique à l'époque, dénonçait alors une mesure inutile, inefficace mais aussi injuste.**



### Fausse équité !

Selon le ministre, le retour au jour de carence pour les fonctionnaires est justement destiné à «rétablir de l'équité entre le public et le privé». A première vue, en effet, les salariés du privé sont clairement lésés, puisqu'ils doivent attendre trois jours avant de percevoir leur indemnité, quand les fonctionnaires la touchent illico. **Sauf qu'en réalité, dans le privé, ces jours de carence sont souvent compensés par l'employeur ; 66% des salariés bénéficient d'une prise en charge du délai de carence par leur prévoyance entreprise.** Dans la fonction publique en revanche, pas de compensation financière.

### Quand Macron change d'avis !

**En mai 2015, Emmanuel Macron, s'opposait d'ailleurs au sénateur LR Roger Karoutchi, qui proposait de revenir à la mesure Sarkozyste, en utilisant cet argument. «Si l'on examine de près la situation des salariés du privé, on s'aperçoit que les deux tiers d'entre eux sont couverts par des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence. Donc, "en vrai", comme disent les enfants, la situation n'est pas aussi injuste que celle que vous décrivez»,** expliquait-il. **Le même s'est pourtant engagé à rétablir le jour de carence pendant la campagne.** Seuls les imbéciles ne changent pas d'avis ???

### Il n'existe pas de bilan officiel.

Malgré tout, pour le nouveau ministre, «le jour de carence ne doit pas être le seul instrument pour lutter contre l'absentéisme des agents». Or Marylise Lebranchu, alors ministre de la Fonction publique, au moment de l'abrogation de la loi votée sous Sarkozy, expliquait que les effets de la mesure sur l'absentéisme n'étaient «pas démontrés». «Entre 2011 et 2012, la proportion d'agents en arrêt court est passée de 1,2% à 1% à l'Etat, de 0,8% à 0,7% dans les hôpitaux et est restée stable, à 1,1%, dans les collectivités».

### Du gagne petit...

Côté économies, l'expérience Sarkozyste avait également été décevante : selon les chiffres du ministère de la Fonction publique, l'instauration du jour de carence a permis d'économiser entre 80 et 90 millions d'euros sur sa première année d'existence, quand le gouvernement en attendait environ 240 millions.

### La cerise sur le gâteau !

Toujours au moment de l'abrogation du jour de carence, Le ministère du Travail, assure ([ttp://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-009.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2013-009.pdf)), que le taux d'absentéisme dans la fonction publique est de 3,9%. A peine plus que dans le privé (3,7%).

**En clair une mesure anti fonctionnaires, déjà bien sollicités par ailleurs...**

## 2/ Fin de la taxe d'habitation pour 80 % de la population : mesure en trompe l'œil !

Cette autre proposition phare du candidat Macron s'appliquera bien au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Mais cette suppression pour quatre Français sur cinq de la taxe d'habitation - intégralement compensée aux collectivités locales, promet le gouvernement - s'étalera in fine sur trois ans. «Tous les ménages faisant partie des 80 % visés vont bénéficier, dès la première année, de la diminution d'un tiers de leur imposition», avait précisé, mi juillet, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin.

Matignon a indiqué à l'AFP que ces 3 milliards correspondaient à une baisse de 30% de la taxe d'habitation pour 17 millions de foyers. Ainsi on étalera sur trois ans cette mesure qui est clairement bénéfique pour ceux qui vont l'avoir!!!

**Par contre les hausses diverses, seront prises de plein fouet en une fois et dès début 2018 ! Cherchez l'erreur ??? Et pour un revenu fiscal net supérieur à 20.000 euros par part dans le foyer, vous continuerez à payer cette taxe. Alors un cadre C célibataire percevant 1700€ en moyenne par mois n'y gagnera rien. Doit-on le considérer comme privilégié ?**

## 3/PPCR : Halte à l'arnaque !

**Carrière et rémunération (PPCR) : incertitudes inacceptables sur le calendrier.**

Le Ministre des comptes publics, Gérard Darmanin, envisage une remise en cause du calendrier de l'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR). Pour l'UNSA c'est inacceptable.

Le Ministre envisage ni plus ni moins, le report du calendrier de montée en charge de PPCR. Cet accord social a été longuement négocié et signé par certaines organisations syndicales dont l'UNSA ; il prévoit une augmentation des points d'indices non négligeable. Sa montée en puissance est notamment sensible à partir de 2018.

Pour l'UNSA, cette position, si elle se confirmait, serait contraire aux engagements de l'État. L'UNSA défendra l'application complète des nouvelles grilles de rémunération dans les termes déjà négociés et le calendrier initial.

Où en sera la confiance que les agents des douanes peuvent avoir envers leur employeur si celui-ci, au gré des alternances politiques ne tient plus ses engagements vis à vis d'eux ?



## 4/ Hausse de la CSG :



Concernant la future hausse de la CSG de 1,7%, le ministre annonce l'étude de plusieurs scénarios pour préserver le pouvoir d'achat. En clair pour les ponctions de tous ordres, tout a été réfléchi et proche de la mise en route ! Mais pour d'éventuelles compensations des dégâts, il faut encore réfléchir. De quoi craindre le pire...

**“Quand c’est flou, c’est qu’il y a un loup.”: disait la Ministre des 35 heures! Aurait-elle raison?**

Contrairement au secteur privé, les fonctionnaires devraient voir leur pouvoir d'achat une fois de plus amputé par la hausse de la CSG, décidée par le gouvernement pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Nous ne pourrions pas bénéficier de la baisse des cotisations chômage et maladie, puisque celles-ci n'existent pas (ou très peu) dans notre régime. On nous promet vaguement un groupe de travail mi-septembre.

### Loup y es-tu?

Pour nous traiter de manière identique au secteur privé, le coût budgétaire serait de 6,6 milliards d'€, (somme incluant les travailleurs indépendants). Or le candidat Macron avait promis une égalité de traitement à la fonction publique et au privé ! Chercher le loup ?

Un réputé économiste de Sciences PO estime que “les fonctionnaires ne gagneront rien en termes de pouvoir d'achat avec cette réforme. Il faut juste espérer qu'ils n'en perdent pas”. Visiblement il a trouvé le loup car le même candidat s'engageait à ce que la hausse de la CSG soit égale en terme de budget aux dépenses dues à la baisse des cotisations sociales.

### La messe dite?

Or pour nous traiter à égalité cela creuserait un trou de 4,2milliards d'euros dans cet équilibre; il y a fort à parier que la messe soit déjà dite! Au Touquet ou ailleurs!!!

Il serait fort de café que les fonctionnaires versent toujours leur obole de 1% au titre du chômage alors que les cotisations du privé seraient supprimées (2,4%).



Mais après tout, avec les politiques rien n'est jamais définitif ! Pour les plus anciens, souvenons nous qu'en 1997 une compensation nous avait été octroyée pour compenser l'élargissement de l'assiette de la CSG. En 2015 la « miss Lebranchu » a décidé unilatéralement de la supprimer progressivement en l'incluant dans le système dit du maintien des rémunérations (perte en sifflet à chaque changement d'échelon).

## 5/ Retour du gel du point d'indice :

Il est clair pour Macron, Philippe et leurs subordonnés que nous sommes des privilégiés et que la cure d'austérité doit reprendre.

Alors que nous avons eu deux fois 0,6% d'augmentation en tout et pour tout depuis 2010, ne voilà-t-il pas qu'on nous annonce un retour du blocage du point d'indice.

Alors que les salaires du privé, même s'ils n'ont pas augmenté de manière mirobolante, ne cessent de progresser pendant la même période, les « modernistes » fraîchement élus » empilent les mesures destinées à nous serrer la ceinture. Entre la reprise de la hausse des prix toujours menaçante, le jour de carence, le PPCR remis en cause et la hausse de la CSG qui va nous ponctionner 1,7% de pouvoir d'achat, c'est la purge qui s'annonce.

Qui a dit un jour que nous étions taillables et corvéables à merci ?

Mais là, nous remontons au moyen âge...



## 6/ Une fiscalité pour les autres !

Macron, ou le retour du « président des riches » ? Cinq ans après la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy, qu'une partie de la presse avait affublé de ce surnom, le nouveau chef de l'Etat va-t-il marcher dans les pas de celui qui avait privilégié, par ses choix fiscaux, les contribuables les plus aisés ?

En tout cas, certainement pas les fonctionnaires.

- 1) La flat tax à 30 % sur les revenus du capital : cadeau aux nantis selon l'OFCE 4 Milliards d'€
- 2) L'ISF transformé en IFI : cadeau aux nantis selon Bercy 3 Milliards d'€
- 3) Défisicalisation des heures supplémentaires : coût 3 Milliards d'€

Quand François Hollande avait voulu imposer à 80 % la tranche supérieure des revenus, son conseiller Macron avait lâché une formule imagée : « C'est Cuba sans le soleil » Pour les très riches, une fois les changements effectués, ce sera Miami avec un parasol.

## 7/ Le contrat de travail euthanasié !

Les ordonnances sur le contrat de travail ne nous concernent pas direz-vous ?

Eh bien si quand-même et par contrecoup.

En effet qui peut croire qu'en fusionnant les organismes paritaires CHSCT, délégués du personnel, CE, dans le privé, la seconde lame ne nous sera pas réservée, avec nos CAP, CT, CHSCT ?

De plus quel fonctionnaire n'a pas un ascendant, descendant, parent proche ou éloigné qui verra ses droits restreints par ces mesures qui de manière déguisée tuent le contrat de travail ?



## 8/ Résumons nous :

Les seules mesures positives, taxe d'habitation et baisses des charges sociales sur les salaires du privé sont étalées contrairement aux retenues nouvelles...qui elles sont effectives en une fois !!!

Il n'est pas question de refuser toute évolution d'un pays soumis à une concurrence de plus en plus pressante de l'étranger mais pourquoi serions-nous les laissés pour compte et les seuls payeurs de l'évolution voulue par les nouveaux gouvernants ?

Il est sans nul doute normal de rendre des hommages certes émus, appuyés et « décorants », mais gratuits dans la cour des Invalides ou dans d'autres lieux commémoratifs quand un militaire, un gendarme, un policier ou un douanier a laissé sa vie au service de la nation et de nos concitoyens ; Il est moins facile de se souvenir d'eux, de leur famille, de leur mode et niveau de vie quand on prend des décisions dans les palais dorés de la république !



Conseil à notre jeune président : Retour à Michel de Montaigne, (voir encadré première page)

En 2017 les cotisations UNSA n'augmentent pas. Elles nous font vivre et vous défendre.

Pensez y.

A la lecture du tableau ci-dessous, vous verrez leur coût modique.

Comme pour vos achats, comparez avec nos concurrents...

Certains vous font payer le double : une meilleure qualité y est-elle pour autant ? C'est un choix !

<b>COTISATIONS ANNUELLES 2017</b>			
<b>ACTIFS</b>			
<b>GRADES ou Situations</b>	<b>Montant annuel payé à l'UNSA</b>	<b>Montant annuel réel payé après fiscalité</b>	<b>Coût mensuel réel</b>
Stagiaires	22	7	0€58
Agents Berkani	27	9	0€75
AC 2ème classe	64	21	1€75
AC 1ère classe	69	23	1€91
ACP2 et 1	84	28	2€33
Contrôleur 2	89	30	2€50
Contrôleur 1	95	32	2€66
Contrôleur Principal	101	33	2€75
Inspecteur	117	39	3€25
IR3	127	42	3€66
IR2	132	44	3€58
IR1	137	46	3€83
IP1/IP2	144	48	4€
DSD2/DSD1	154	51	4€25
DI/DR/DF	175	58	4€83
Administrateur civil	218	74	6€16
<b>RETRAITÉS</b>			
Catégorie C	33	11	0€91
Catégorie B	40	13	1€08
Catégorie A	46	15	1€25

**Section Régionale UNSA Douanes de Provence**

Téléphone :- 06.01.76.18.18 – 06.29. 76. 15. 60

Courriel : roude.unsa@bbox.fr

**INFOS PROVENCE** est le bulletin d'information de la section régionale des douanes de PROVENCE  
Journal imprimé au local UNSA Douanes

Caserne des Douanes – Bâtiment A – 56 boulevard de Strasbourg – 13003 Marseille